



COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

Rabaska – un projet du passé pour lequel le CRECA n'avait prévu aucun avenir

BREAKEYVILLE, le 4 octobre 2013 – Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) accueille favorablement la décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet de mettre un terme au projet de port méthanier Rabaska et de ses installations connexes, prévus sur le territoire de la Ville de Lévis.

Rappelons que le projet Rabaska, qui a obtenu le feu vert des gouvernements provincial et fédéral en 2007, a longtemps polarisé les opinions dans la région de la Chaudière-Appalaches. En se basant sur une analyse du projet selon les 16 principes édictés par la Loi sur le développement durable, le CRECA faisait valoir que certains aspects du projet Rabaska ne répondaient pas de façon satisfaisante ou s'écartaient de la plupart de ces principes. Par conséquent, le CRECA n'a pas donné son appui au projet, tel que présenté par le promoteur.

«Le positionnement du CRECA sur le projet Rabaska faisait ressortir des enjeux énergétiques majeurs qui sont encore d'actualité : la réduction de la dépendance envers les énergies fossiles, la non-disponibilité du gaz naturel liquéfié, l'augmentation des gaz à effet de serre aux Québec, les risques liés à la sécurité du transport fluvial, l'impact sur la production d'énergies renouvelables, la variabilité des prix, les impacts sur le territoire d'accueil en terme de vocation agricole et touristique» conclut M. Guy Lessard, président du CRECA.

À propos du CRECA

Interlocuteur régional privilégié du ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP), le CRECA est un organisme sans but lucratif issu du milieu, qui, depuis 1991, travaille activement à l'implantation d'une vision régionale du développement durable et de l'environnement dans la région de Chaudière-Appalaches.

- 30 -

Source : Cosmin Vasile
Directeur général, CRECA
Téléphone : 418-832-2722
Courriel : cosmin.vasile@creca.qc.ca